

Dix économistes alertent sur le projet du RN

Mondialisation, énergie, impôts, retraites... Challenges a demandé au Cercle des économistes d'éplucher le programme du Rassemblement national.



Bruno Levy/Challenges

PATRICK ARTUS,
économiste à Natixis.



Christophe Morin/FP3/MaxPPP

PATRICE GEOFFRON,
professeur des universités à Paris-Dauphine.



Alamo

CATHERINE LUBOCHINSKY,
professeure à l'université Paris 2-Panthéon-Assas.



Didier Goupy/Signatures

AKIKO SUWA-EISENMANN,
directrice de recherches à l'Inrae.



Bruno Coutier/AFP

OLIVIER PASTRÉ,
professeur à l'université Paris-8.



Herve Continat/OECD

STÉPHANE CARCILLO,
chef de la division Emploi et Revenus à l'OCDE.



Marc Bertrand/Challenges

JEAN-HERVÉ LORENZI,
titulaire de la Chaire TDTE.



Le Figaro

FRANÇOISE BENHAMOU,
professeure à l'université Sorbonne-Paris-Nord.



Le Figaro

PHILIPPE TRAINAR,
professeur honoraire au Cnam.



Gilles Poille/Réa

ALAIN TRANNOY,
directeur d'études à l'EHESS.

A lors que la liste de Jordan Bardella est largement en tête des intentions de vote, nous, membres du Cercle des économistes, avons accepté, à la demande de *Challenges*, de donner des éléments d'analyse et d'évaluation du programme du Rassemblement national. Tout en reconnaissant que certaines questions méritent d'être posées, nous soulignons à quel point les réponses du RN sont inappropriées. D'abord, nos analyses convergent pour pointer les a priori idéologiques sous-jacents à la « *préférence nationale* », qui revient tel un mantra et fait de

l'étranger la cause unique de tous les problèmes de la France. Ensuite, nous relevons cinq défauts majeurs de ce projet. Premièrement, il conduirait à des dérives budgétaires importantes et, de ce point de vue, le chiffrage réalisé par le RN du coût de ses propositions est hasardeux. Deuxièmement, les incohérences sont nombreuses : mesures déjà existantes non prises en compte, refus de reconnaître le besoin d'immigration dans les métiers en tension, etc. Troisièmement, il montre une ignorance ou de la négligence quant à des données de base : besoins énergétiques,

balance commerciale, impact du réchauffement climatique, etc. Quatrièmement, son irréalisme sur nombre de points conduit à s'interroger sur son applicabilité : suppression de l'impôt sur le revenu pour les moins de 30 ans, arrêt total des projets éoliens, etc. Cinquièmement, concernant le projet européen proprement dit, le programme du RN revient à s'affranchir de toutes les règles, chaque pays agissant comme il l'entend. Ce qui aboutirait de fait au démantèlement de l'Union européenne.

Françoise Benhamou, présidente du Cercle des économistes ▶

Retrouvez l'intégralité des analyses sur [Challenges.fr](https://www.challenges.fr)

Convictions en zigzag

Sur l'agriculture, l'énergie ou l'écologie, les positions du RN varient souvent.

Plus d'une fois Marine Le Pen et Jordan Bardella ont raillé la « *pensée complexe* » du président, l'accusant d'être illisible. Mais les positions des dirigeants du Rassemblement national sur l'écologie, l'agriculture ou l'énergie – des sujets au cœur des décisions de l'Union européenne – s'avèrent, elles, totalement incohérentes, à force de variation dans le temps. Lors de la dernière présidentielle, Marine Le Pen promettait ainsi des « *prix planchers* » pour les productions agricoles. Ce qui n'a pas empêché Jordan Bardella d'estimer, il y a quelques mois, qu'un tel mécanisme créerait une « *trappe à pauvreté* » pour les exploitants. Sur l'écologie aussi, les contradictions sont flagrantes. La tête de liste du RN fustige aujourd'hui « l'écologie punitive » de Bruxelles. Bien loin des assauts contre le glyphosate et les entreprises qui vendent « *du poison* » menés par Marine Le Pen en 2017. Pis, la logique productiviste de Jordan Bardella entre en collision avec le livret programmatique du RN sur l'environnement, en ligne sur le site du parti, qui appelle à utiliser des engrais et pesticides selon l'« *évolution annuelle des espèces témoins (abeilles, oiseaux insectivores, chauves-souris, etc.) en concertation avec le ministère de l'Agriculture* ». Une solide usine à gaz au moment où le champion du RN se fait fort de lutter contre une Europe « *trop bureaucratique* ». Sur l'électricité, Jordan Bardella et Marine Le Pen ont glissé d'une « *sortie du marché européen de l'électricité* » à une « *sortie des règles du marché de l'électricité* ». Un tel retour de la souveraineté permettrait de « *baisser de 30 à 40% la facture d'électricité* », assure-t-il. Faux, au moins pour une raison : l'électricité en tant que telle ne pèse qu'un tiers de la facture des particuliers, les deux tiers relevant des taxes et du coût des réseaux. **G. P.**

COMMERCE INTERNATIONAL

Ce que propose le RN ■ Suspendre la négociation de nouveaux accords de libre-échange par l'Union européenne. ■ Autoriser la priorité nationale dans les marchés publics.



PATRICK ARTUS

Economiste à Natixis

Face à la mondialisation, des paradoxes en série

Les propositions de Jordan Bardella et du Rassemblement national concernant le marché européen et le commerce international sont pécuniaires de contradictions. Au cours des dernières années, l'Union européenne a passé de nombreux accords de libre-échange avec d'autres pays du monde, tels le Mexique, le Canada, le Chili et le Japon. Ces accords ont en général conduit à une augmentation des exportations européennes vers ces pays et contribué à diminuer les prix des produits pour les citoyens européens. Ces accords visent aussi à fixer des règles sur les produits et services échangés. Ainsi, l'accord signé avec Ottawa, le fameux Ceta, stipule noir sur blanc que les produits canadiens qui passent les frontières euro-

péennes doivent respecter les mêmes normes sanitaires que les produits européens. En proposant de suspendre toute négociation de nouveaux accords de libre-échange, Jordan Bardella et le RN freineraient les échanges commerciaux entre l'Europe et le reste du monde. Cela pénaliserait nos entreprises exportatrices et les consommateurs français qui bénéficient des baisses de prix liées aux importations de produits moins chers. Surtout, la suspension des accords de libre-échange empêcherait de fixer des clauses sanitaires, sociales ou environnementales sur nos importations. Car, contrairement à ce que les dirigeants du RN affirment, l'Union européenne, qui représente le premier marché du monde avec 450 millions de per-

Bruno Levy/Challenges



Patrick Siccoli/Sipa

Sur le port du Havre. Limiter le libre-échange freinerait le trafic commercial entre l'Europe et le reste du monde. Et pénaliserait les consommateurs français.

sonnes, a les moyens de négocier de bons accords et ne se prive pas de le faire. Si l'Europe signe des accords de libre-échange, c'est qu'elle y trouve un intérêt!

Le plus paradoxal est que Marine Le Pen et Jordan Bardella appellent en parallèle à imposer aux produits importés les mêmes normes qu'en Europe. Mais comment le faire s'ils suspendent la négociation de nouveaux accords? A moins que la volonté du RN soit d'interdire tout commerce avec des pays ne disposant pas du même niveau de protection sociale et d'exigence écologique que l'Union européenne. Si c'est le cas, cela reviendrait à condamner l'Europe à l'autarcie. Au sein même de l'Union européenne, il existe d'ailleurs des écarts de sa-

laire minimum, de couverture sociale, de fiscalité qui créent des différences de coût du travail.

En fait, face à la mondialisation et à l'intégration

européenne, le projet du RN est profondément incohérent. D'un côté, il prône une

forme d'Europe « à la carte » dans laquelle la France pourrait s'exonérer du droit européen. Il propose ainsi d'abroger des directives harmonisant les obligations sociales et environnementales des entreprises, de remettre en cause le Pacte vert, de supprimer les règles du marché européen de l'énergie ou d'instau-

D'un côté, le RN prône une forme d'Europe « à la carte ». De l'autre, il réclame la fin de la « concurrence déloyale ».

rer une priorité pour les entreprises françaises dans les marchés publics. De l'autre côté, il réclame la fin de la « concurrence déloyale » des pays européens qui profiteraient des aides européennes, useraient du dumping fiscal ou des règles du travail détaché. En résumé, Marine Le Pen et Jordan Bardella veulent les avantages de l'ouverture économique tout en se gardant la possibilité de prendre des mesures protectionnistes dès qu'ils les jugent nécessaires. Ils semblent ignorer que si la France décidait de taxer ses importations, de ne pas respecter les règles du marché européen ou d'un accord commercial, elle s'exposerait immédiatement à des mesures de rétorsion de la part des autres pays. ■

ENERGIE

Ce que propose le RN ■ Mettre fin aux règles du marché européen de l'énergie. ■ Baisser de 30 à 40% la facture d'électricité des Français.



PATRICE GEOFFRON

Professeur des universités à Paris-Dauphine

La promesse de... pénuries d'électricité

Si elle était appliquée, la politique énergétique envisagée par Jordan Bardella et Marine Le Pen conduirait à des pénuries d'électricité pour les Français dans les prochaines années. Cette politique ne tient en effet pas compte du temps nécessaire pour développer les différentes sources d'énergie. Ainsi, les dirigeants du Rassemblement national affirment vouloir davantage de nucléaire et moins d'énergies renouvelables, avec en particulier le démantèlement des éoliennes. Mais ils oublient que la construction de nouvelles centrales nucléaires n'aura d'effet significatif sur la production d'électricité qu'à partir de 2035 au plus tôt. Tandis que l'arrêt des nouveaux projets d'énergies renouvelables aura un impact immédiat et

diminuera au passage l'électricité disponible pour développer l'hydrogène décarboné. Cette « stratégie » est d'autant plus risquée qu'ils souhaitent en parallèle déroger aux règles du marché électrique européen, alors que ce système et les connexions avec nos voisins ont précisément évité aux Français des interruptions massives de courant durant l'hiver 2022.

La promesse de réduire de 30% à 40% la facture d'électricité des Français paraît aussi largement illusoire. Elle repose sur une fiction en postulant que le nucléaire produirait durablement une électricité moins chère que les renouvelables – à l'inverse de ce qu'anticipent les experts – et en occultant le coût des réseaux et les taxes qui ne baisseraient jamais dans une



Philippe Roy/Aurimages/AFP

Eoliennes en Haute-Garonne. Les dirigeants du RN affirment vouloir moins d'énergies renouvelables, et en particulier démanteler les parcs éoliens.

telle proportion. Sans compter que ces faibles tarifs priveraient EDF de recettes indispensables pour financer la construction de la vingtaine de réacteurs EPR 2, que le RN prévoit par ailleurs... Au total, ce projet plaque simplement sur le XXI^e siècle la politique énergétique des années 1970. S'il était mis en œuvre, il empêcherait en plus la France de tenir ses engagements internationaux de réduction des émissions de CO₂ et fragiliserait son attractivité industrielle. Mais, à l'évidence, cela ne préoccupe pas les dirigeants du RN. ■ ▶



FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Ce que propose le RN ■ Arrêter les nouvelles souscriptions d'emprunt réalisées par la Commission européenne. ■ Créer un « fonds souverain français » pour augmenter la rémunération de l'épargne des Français et l'orienter vers des secteurs stratégiques.



CATHERINE LUBOCHINSKY

Professeure à l'université Paris 2-Panthéon-Assas

Attirer 500 milliards en cinq ans dans un fonds souverain est illusoire

En matière de financement de l'économie, le projet de Jordan Bardella et du Rassemblement national s'avère confus. D'un côté, il rejette tout nouvel emprunt commun aux pays européens, comme celui souscrit au lendemain de l'épidémie de Covid pour relancer l'économie. De l'autre, il appelle au financement de projets d'avenir à l'échelle

européenne, en matière de défense ou d'intelligence artificielle. Mais le meilleur moyen de financer ces grands projets n'est-il pas justement de passer par des emprunts communs ?

En parallèle, la proposition d'un « fonds souverain » français semble peu aboutie. Marine Le Pen et Jordan Bardella y voient un moyen de financer tout à la fois les secteurs

« stratégiques », les infrastructures, la santé ou encore les petites et moyennes entreprises. Sans exposer ce qui différencierait une telle structure de la Caisse des dépôts, qui finance déjà des infrastructures, ou de la Banque publique d'investissement, qui soutient déjà les entreprises stratégiques, les PME et les start-up.

De plus, la quantité d'épargne que les dirigeants du RN espèrent attirer – 500 milliards d'euros en cinq ans – paraît totalement irréaliste. Cela représenterait un flux de 100 milliards d'euros par an, quand l'épargne réglementée augmente actuellement d'environ 40 milliards d'euros par an. Pour séduire les Français, l'Etat garantirait le remboursement du capital investi assorti d'une rémunération de 2% par an au-dessus de l'inflation. Mais le RN ne précise pas la durée minimale de placement ni le coût pour le contribuable en cas d'investissements hasardeux ou de faillites. ■

AGRICULTURE

Ce que propose le RN ■ Exclure l'agriculture du champ des traités de libre-échange. ■ Garantir une rémunération digne aux agriculteurs et pêcheurs.



AKIKO SUWA-EISENMANN

Directrice de recherches à l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)

Un repli protectionniste périlleux pour nos campagnes

Le programme agricole de Marine Le Pen et Jordan Bardella est un projet de repli protectionniste. Il part du principe que les agriculteurs français ont tout à perdre des accords de libre-échange signés par l'Union européenne, qui favoriseraient des produits aux normes sanitaires moins exigeantes. Cette vision est fautive. D'une part, le commerce agroalimentaire français est en excédent stable depuis 2000 – autour de 10 milliards d'euros – et s'améliore même vis-à-vis des Etats-Unis et de la Chine. D'autre part, les

produits importés doivent respecter les normes sanitaires européennes. Retirer l'agriculture des accords de libre-échange pénaliserait donc nos exportations et fragiliserait notre sécurité alimentaire en réduisant le nombre de nos pays fournisseurs privilégiés.

En fait, ce qui est en jeu dans les accords de libre-échange, ce sont les normes de production pour éviter la déforestation. Mais le RN refuse d'admettre que la souveraineté alimentaire passe par la préservation des ressources naturelles en s'opposant au Pacte vert européen. Et il



Laurent Grandjeu/Rea

Vaches laitières montbéliardes. A Bruxelles, les eurodéputés RN ont voulu supprimer le soutien de la Politique agricole commune aux territoires ruraux défavorisés.

dénonce les travailleurs immigrés ou détachés, si importants pour la compétitivité de notre agriculture. Dans son projet, Jordan Bardella affiche en outre la « garantie d'une rémunération digne pour les agriculteurs ». Mais sans expliquer comment la mettre en œuvre, ni s'il imposerait des baisses de marge à l'agro-industrie ou à la grande distribution. Rappelons qu'à Bruxelles les eurodéputés RN ont voulu rayer le soutien de la Politique agricole commune aux territoires ruraux défavorisés, suivant en cela le lobby européen de l'agro-industrie. ■ ▶



La « priorité nationale » plombée

La réduction drastique des aides sociales versées aux étrangers est inconstitutionnelle.

C'est désormais officiel. Le cœur du projet du Rassemblement national – la fameuse « préférence nationale » ou « priorité nationale » – est contraire à la Constitution. Le 11 avril dernier, les neuf Sages du Conseil constitutionnel se sont prononcés sur une proposition de loi défendue par les députés Les Républicains visant à instaurer un délai minimum de cinq ans de résidence avant qu'un étranger puisse toucher des prestations sociales. Un tel critère « porte une atteinte disproportionnée » aux droits des étrangers, ont estimé les juges, et est contraire au principe de solidarité en faveur des plus pauvres. « Cela confirme que notre protection sociale s'adresse à toutes les personnes résidant légalement en France et non uniquement aux personnes de nationalité française », décrypte l'avocat Antoine Lyon-Caen. Autant dire que la suppression pure et simple des allocations familiales aux étrangers et la restriction des minima sociaux à ceux ayant travaillé au moins cinq ans, proposées par Marine Le Pen et Jordan Bardella, subiraient le même sort. Pour appliquer son programme, le RN promet certes de réviser la Constitution, mais rien ne dit qu'il obtiendrait une majorité à l'Assemblée et au Sénat pour la voter. Plus largement, nombre d'experts doutent de l'efficacité de ces mesures pour réduire drastiquement l'immigration. « Contrairement à une idée reçue, les immigrants ne choisissent pas de venir en France pour la générosité de son système social, mais parce qu'ils veulent y travailler ou y ont déjà de la famille et des amis, note l'ancien préfet Patrick Stefanini. Supprimer les prestations aux étrangers n'aurait donc qu'un effet marginal sur les flux de migrants. » Une réalité incompatible avec le logiciel du RN. **L. F.**

MIGRANTS

Ce que propose le RN ■ Instaurer une double frontière française et européenne. ■ Réserver les aides sociales aux Français. ■ Assurer la priorité nationale d'accès au logement social et à l'emploi.



OLIVIER PASTRÉ

Professeur à l'université Paris-8

Un programme irréaliste, inefficace et fallacieux

En matière d'immigration, le programme de Jordan Bardella et Marine Le Pen me semble irréaliste, inefficace et fallacieux. Irréaliste d'abord, parce que nombre de mesures proposées se heurteraient à de forts obstacles juridiques et pratiques. Considérer ainsi que la mise en œuvre d'une « priorité nationale » permettrait de « remettre rapidement sur le marché les 620 000 logements sociaux occupés par des étrangers », comme l'affirme le Rassemblement national, reviendrait à faire fi du principe de non-rétroactivité des lois qui fonde notre République. De même, l'idée de supprimer l'autorisation de séjour à tout étranger n'ayant pas travaillé depuis un an imposerait de dégager des moyens de contrôle budgétairement et pratiquement hors de portée. Inefficace ensuite, car ce programme ignore l'importance vitale des travailleurs immigrés dans les « métiers en tension » de plusieurs secteurs d'activité, tels le bâtiment, la restauration et la santé. Rappelons qu'à l'échelle européenne, il manquerait à l'horizon 2035 environ 40 millions de personnes pour simplement maintenir notre capacité productive à l'identique. De ce point de vue, la possibilité d'interdire aux étrangers par une simple loi l'accès à tout emploi quel que soit le secteur d'activité, ouverte par le projet de révision constitutionnelle du Ras-



A la frontière italienne. Supprimer l'autorisation de séjour aux étrangers sans travail depuis un an nécessiterait des contrôles ultracoûteux.

semblement national, est à la fois contraire aux valeurs républicaines et inepte sur le plan économique. Ce projet me paraît fallacieux enfin, dès lors que le chiffrage des économies liées aux mesures anti-étrangers avancé par le Rassemblement national – 16 milliards d'euros – n'est pas crédible. Les travaux les plus sérieux, comme ceux du président de l'université Paris-Dauphine El Mouhoub Mouhoud, montrent que le bilan financier de l'immigration est, sans contestation aucune, positif – même si c'est faiblement – du fait notamment des cotisations sociales encaissées grâce au travail déclaré des étrangers. Tous les économistes s'accordent en outre à considérer qu'il existe au niveau macroéconomique, dans tous les pays, un lien solide entre immigration et croissance. A tout cela, il faut ajouter que le RN n'aborde pas véritablement certains vrais problèmes de l'immigration, comme la difficile mise en œuvre des obligations de quitter le territoire. ■ ▶



Des promesses rabaissées

Sur le pouvoir d'achat et les retraites, le RN a multiplié les revirements et défend des mesures mal calibrées.

Pas question de braquer les patrons. « On ne dit pas : on arrive et vous devez augmenter de 10% les salaires de vos employés, s'est défendu Jordan Bardella le 21 mars devant les chefs d'entreprise de la Confédération des PME. Vous avez la liberté de choisir. » La tête de liste du Rassemblement national aux européennes veut à tout prix rassurer le patronat sur l'une des propositions phares de Marine Le Pen : inciter les entreprises à augmenter l'ensemble de leurs salariés de 10% – jusqu'à 3 smic – en échange d'une exonération de cotisations patronales. Une mesure déjà bien moins radicale que celles proposées par le passé. En 2012, la candidate d'extrême droite prônait une hausse de 200 euros de tous les salaires jusqu'à 1 500 euros. Une sorte d'augmentation déguisée du smic. En 2017, elle revoyait sa copie avec une « prime de pouvoir d'achat » à destination des bas revenus et des petites retraites (jusqu'à 1 500 euros par mois), financée par une contribution sociale sur les importations de 3%. Côté retraites, les dirigeants du Rassemblement national ont aussi multiplié les tête-à-queue ces quinze dernières années. En 2007, Jean-Marie Le Pen prônait le report de l'âge de départ de 60 à 65 ans. Cinq ans plus tard, sa fille soutenait le retour de la retraite à 60 ans après la réforme de Nicolas Sarkozy de 2010 qui l'avait portée à 62 ans. Une proposition qui figurait toujours dans son programme de 2017, avant qu'elle ne l'atténue en 2022 pour envisager un âge minimum de départ variant entre 60 et 62 ans selon l'âge d'entrée dans la vie active. Une mesure qui demeurerait ultracoûteuse et annulerait la fixation de l'âge légal à 64 ans votée au forceps sous Emmanuel Macron. **F. F.**

SALAIRES

Ce que propose le RN ■ Exonérer de cotisations patronales les augmentations générales de 10% pour les salaires jusqu'à 3 smic. ■ Créer des « chèques formation » de 200 à 300 euros par mois pour les apprentis, les alternants et leurs employeurs.



STÉPHANE CARCILLO

Chef de la division Emploi et Revenus à l'OCDE

Des mesures mal ciblées pour un coût très élevé

Les mesures défendues par Marine Le Pen et Jordan Bardella en matière d'emploi sont très peu ciblées sur les personnes qui en ont le plus besoin et représenteraient un coût considérable pour les contribuables. Leur principale proposition est d'exonérer de cotisations patronales toute augmentation générale de 10% dans une entreprise pour les salariés touchant jusqu'à 3 smic. Un tel dispositif générerait d'importants effets d'aubaine puisque les employeurs auraient tout intérêt à en profiter pour effectuer des augmentations qu'ils auraient accordées de toute façon. Il risquerait en outre de coûter très cher aux finances publiques puisque 90% des salariés se situent sous ce seuil de 3 smic et que, en période

pour ces salariés, les allègements de cotisations existent déjà!

Côté formation, les dirigeants du Rassemblement national proposent de créer un chèque mensuel de 200 à 300 euros pour les apprentis, les alternants et leurs employeurs. Ce choix paraît peu pertinent dès lors que les aides pour les apprentis atteignent déjà des sommets, jamais atteints par le passé, et que la priorité est plutôt de les réduire ou au moins de les cibler davantage sur les moins qualifiés. Là encore, l'absence de ciblage de la mesure reviendrait à un coup d'épée dans l'eau et à un gâchis d'argent public.

Pour les étudiants, la proposition du RN de verser un complément de salaire de 200 à 300 euros aux jeunes qui travaillent à condition qu'ils valident leurs semestres

d'études n'est pas déraisonnable. Mais au lieu d'inventer une nouvelle aide, mieux vaudrait rendre les étudiants touchant de faibles revenus éligibles à la prime d'activité. Au pas-

Pour les salariés proches du smic, les allègements de cotisations existent déjà.

d'inflation élevée, comme aujourd'hui, les augmentations « spontanées » sont à la fois plus nombreuses et plus élevées.

In fine, cette mesure serait financée soit par plus de dette publique, soit par plus d'impôt, et n'augmenterait que peu les salaires par rapport à une situation où le dispositif n'aurait pas existé. Pour être efficaces, les allègements de cotisations doivent être ciblés là où la productivité contraint beaucoup les entreprises, c'est-à-dire au niveau des bas salaires à proximité du smic. Mais

au passage, la condition posée est assez peu réaliste, puisqu'on imagine mal un gouvernement réclamer aux étudiants ayant échoué à leurs examens de rembourser l'aide perçue... Enfin, il faut noter à nouveau le manque de ciblage de ces compléments de salaire qui pourraient atteindre 200 euros pour tous. Or les étudiants sont souvent aidés par leurs parents, et ceux qui font des études supérieures sont plus souvent issus de familles des classes moyennes supérieures. ■

RETRAITES

Ce que propose le RN ■ Faire varier l'âge de départ minimum entre 60 et 62 ans et la durée de cotisation pour le taux plein entre 40 et 42 années selon l'âge d'entrée sur le marché du travail.



JEAN-HERVÉ LORENZI

Titulaire de la Chaire « Transitions démographiques-Transitions économiques »

Une réforme qui oublie les femmes et les précaires

Avec sa réforme des retraites, le RN ajuste l'âge de départ et la durée de cotisation selon l'âge du premier emploi significatif. L'âge légal pour commencer à percevoir une retraite serait de 60 ans pour ceux ayant débuté avant 20 ans et augmenterait progressivement jusqu'à 62 ans pour ceux qui commencent à travailler à partir de 20 ans et demi. La durée de cotisation nécessaire pour une retraite à taux plein serait fixée à 40 ans pour les entrées précoces dans le monde

du travail et monterait jusqu'à 42 ans pour ceux qui démarrent leur carrière à partir de 25 ans. Tout cela n'est ni financable ni compatible avec le monde du travail d'aujourd'hui. Premier constat : en accélérant les départs des personnes proches de la retraite, cette réforme réduirait le taux d'emploi des 55-64 ans, déjà bien en dessous de la moyenne européenne, et amputerait la richesse nationale de 0,3 à 1,5% de PIB, selon les calculs de la Chaire TDTE. Deuxième constat : les carrières « hachées », dont souffrent les



Denis Thuault/ZumaRéa

Manifestation contre la réforme des retraites, à Marseille, le 6 juin 2023. Les carrières « hachées », dont souffrent les plus pauvres, seraient mal prises en compte par le système proposé par le RN.

plus pauvres, seraient mal prises en compte par ce système qui valorise fortement les carrières continues. La situation des femmes, qui ont des interruptions de carrière liées à la maternité et pâtissent des inégalités salariales, n'est absolument pas évoquée dans la proposition de loi du RN. Troisième constat : le coût direct d'une telle réforme serait compris entre 7 et 30 milliards d'euros dès la première année, selon deux hypothèses du comportement des actifs en réaction au nouveau système. Des montants faramineux. ■

JEUNESSE

Ce que propose le RN ■ Exonérer d'impôt sur le revenu les jeunes actifs jusqu'à 30 ans. ■ Supprimer l'impôt sur les sociétés pour les patrons de moins de 30 ans durant cinq ans.



FRANÇOISE BENHAMOU

Professeure à l'université Sorbonne-Paris-Nord

Les suppressions d'impôts profitent surtout aux jeunes les plus riches

Il y a deux mesures chocs à destination des jeunes dans le programme du Rassemblement national. La première vise à exonérer totalement d'impôt sur le revenu les moins de 30 ans pour « qu'ils restent en France ». Voilà une bien étrange proposition. Premièrement, rien ne corrobore l'hypothèse d'un exil fiscal des moins de 30 ans. Le RN se réfère à une

étude du Boston Consulting Group selon laquelle 79% des Français de 21 à 30 ans souhaitent travailler à l'étranger, mais celle-ci dénote plus d'une envie d'expérience dans un autre pays que d'un départ définitif, me semble-t-il. Deuxièmement, la suppression de l'impôt sur le revenu pour les moins de 30 ans ne bénéficierait qu'à une petite minorité de jeunes disposant des revenus

2 milliards
Coût de l'exonération d'impôt sur le revenu pour les moins de 30 ans.

SOURCE : ASTERÈS.

les plus élevés, la grande majorité des jeunes ne percevant pas des revenus assez importants pour être imposables. Selon le cabinet de conseil Asterès, la mesure représenterait d'ailleurs un manque à gagner d'environ 2 milliards d'euros pour les caisses de l'Etat, dont 1,3 milliard au profit des seuls 10% des jeunes les plus riches. La deuxième proposition choc consiste à supprimer l'impôt sur les sociétés pour les entrepreneurs de moins de 30 ans durant les cinq premières années. Là encore, cette mesure semble mal calibrée. D'une part, il existe déjà des régimes fiscaux avantageux pour les jeunes entreprises. D'autre part, peu d'entreprises paient l'impôt sur les bénéfices les premières années pour la simple raison que peu d'entre elles dégagent des bénéfices... Et rappelons que ces deux mesures risquent d'être censurées par le Conseil constitutionnel car contraires au principe d'égalité devant l'impôt. ■ ▶

Un sérieux budgétaire en trompe-l'œil

Le RN se dit préoccupé par la dette, mais son programme creuserait le déficit de 100 milliards.

C'est l'un des axes de la stratégie de « crédibilisation » du Rassemblement national : le redressement des comptes publics. Dans la lignée d'une tribune remarquée de Marine Le Pen dans *Les Echos* en février sur le nécessaire désendettement de la France, Jordan Bardella attaque régulièrement l'exécutif à ce sujet. Interrogé par *Le Journal du dimanche* fin avril, il a accusé Emmanuel Macron d'être « irresponsable en matière de gestion budgétaire ». Mais, lorsqu'il s'agit d'évoquer des propositions concrètes pour enrayer la dérive de la dette publique, le candidat aux européennes ressort les vieilles recettes du parti. Il met en avant deux « piliers ». Le premier n'est pas très douloureux : relancer la croissance économique pour bénéficier de recettes fiscales plus importantes. Le second est « la lutte contre les gaspillages d'argent public ». Jordan Bardella vise essentiellement « l'immigration de guichet social » en restreignant drastiquement l'accès des étrangers aux prestations. Une mesure qui risque d'être censurée par le Conseil constitutionnel (*lire page 30*). Le président du RN veut aussi renforcer la lutte contre la fraude fiscale et sociale, dont il attend miraculeusement 15 milliards supplémentaires. Soit un doublement des montants encaissés actuellement ! Alors que ces gains restent très hypothétiques, cela n'empêche pas Jordan Bardella de reprendre à son compte les grandes mesures du projet présidentiel de Marine Le Pen, très coûteuses pour les finances publiques. Il soutient ainsi la retraite à 60 ans pour les salariés ayant commencé à travailler avant 20 ans et six mois (*lire page 33*) et promet une ribambelle de baisses d'impôts. Pas très cohérent aux yeux des experts. **D. B.**

BUDGET

Ce que propose le RN ■ Augmenter la croissance économique pour réduire les déficits publics. ■ Economiser 31 milliards par an via des mesures anti-étrangers et la lutte contre la fraude.



PHILIPPE TRAINAR

Professeur honoraire au Conservatoire national des arts et métiers

En route vers un niveau de dette explosif



Alexis Sclaro/IP3/MaxPPP

Entrée de Bercy, à Paris. Le Rassemblement national fait le plus souvent preuve d'optimisme dans le chiffrage de ses projets d'économies et de recettes.

Marine Le Pen et Jordan Bardella estiment que les orientations politiques qu'ils proposent auraient permis d'éviter la dérive de la dette publique. La mesure phare concerne naturellement la lutte contre l'immigration qui devrait, selon eux, générer 16 milliards d'euros d'économies via principalement la baisse des prestations sociales aux étrangers. Autre orientation : la lutte contre la fraude sociale, fiscale et anticoncurrentielle dont ils attendent un gain de 15 milliards d'euros. Les dirigeants du Rassemblement national parient en plus sur une relance de la production nationale, via notamment la « *priorité nationale pour les entreprises françaises* », dont ils ne chiffrent toutefois pas le rendement attendu.

Le Figaro

Ces mesures permettraient-elles réellement de réduire la dette de la France ? Un premier constat s'impose. Si l'on se limite aux montants d'économies avancés par Marine Le Pen dans sa tribune parue dans le journal *Les Echos* le 29 février dernier, soit 31 milliards d'euros par an, et si l'on fait l'hypothèse bienveillante que ces économies auraient pu être pleinement opérationnelles depuis cinq ans, force est de constater qu'elles n'auraient pas été suffisantes pour empêcher l'explosion de la dette publique. Mais ce chiffrage est en fait doublement optimiste. L'Institut Montaigne relève en effet que le chiffrage budgétaire du programme du Rassemblement national surestime largement ses économies et ses recettes supplémentaires – à hauteur

de 37 milliards d'euros par an – et qu'il sous-estime encore davantage le coût des dépenses supplémentaires et des baisses d'impôts annoncées – à hauteur de 51 milliards d'euros par an. Le programme du Rassemblement national creuserait donc les déficits publics d'au moins 88 milliards par an (et même de 101 milliards d'euros en ajoutant les 13,3 milliards de déficit admis par le RN lui-même). Cela représenterait une augmentation de près de 60% des déficits publics par rapport à leur niveau atteint en 2023 et mettrait la dette publique sur un sentier explosif, parfaitement insoutenable.

De fait, le Rassemblement national fait assez systématiquement preuve d'optimisme dans le chiffrage de

son programme. Les recettes supplémentaires attendues de la lutte contre la fraude ou de la taxation carbone aux frontières ne tiennent aucun compte des difficultés d'application. Le ciblage des prestations sociales sur les foyers français ou la réduction de la contribution française au budget européen omettent d'intégrer le coût budgétaire des représailles de la part des autres pays européens.

Pire, la relance de la production nationale attendue de la règle de la « *priorité nationale pour les entreprises françaises* » est irréaliste. En effet, indépendamment de sa légalité au regard du droit international et européen, une telle mesure reviendrait in fine à une forme de taxation des importations ou de

+ 101 milliards d'euros

C'est le déficit supplémentaire annuel creusé par l'application du programme du RN.

SOURCE : INSTITUT MONTAIGNE.

subvention des exportations et ne stimulerait l'activité qu'à très court terme, à l'horizon de quelques mois. Tous les modèles macroéconomiques montrent que les effets inflationnistes de la hausse du prix des importations ainsi que les mesures de rétorsion décidées par les autres pays compenseraient rapidement l'effet positif initial sur l'activité. A terme, l'emploi et la production diminueraient tandis que l'inflation augmenterait.

Au bout du compte, loin d'offrir les moyens de maîtriser les déficits publics en France, le programme du Rassemblement national, pris dans son ensemble, contient tous les ingrédients nécessaires à un dérapage incontrôlé de la dette publique. ■

FISCALITÉ

Ce que propose le RN ■ Baisser la TVA de 20 à 5,5% sur les énergies (électricité, gaz, fioul et carburants). ■ Supprimer la TVA sur 100 produits de première nécessité.



ALAIN TRANROY

Directeur d'études à l'EHESS

Des baisses de TVA sans garantie de réductions des prix

La baisse de la TVA est au cœur du projet fiscal de Marine Le Pen et de Jordan Bardella. Sans doute pour faire miroiter aux Français des diminutions de prix immédiates. En réalité, cette mesure cumule les défauts. La réduction de la TVA sur les produits énergétiques (carburants, fioul, gaz et électricité), d'abord, ne serait pas ciblée sur les ménages les plus modestes, irait à l'encontre d'une politique de sobriété énergétique et coûterait très cher au budget de l'Etat. S'agissant de l'électricité, les plus petits consommateurs bénéficient déjà d'un taux réduit à 5,5%. Concernant les carburants, le taux standard de TVA du pays (20% pour la France) doit s'appliquer selon la directive qui régit le marché unique euro-

péen. Pour réduire ce taux, la France devrait donc obtenir une révision de cette directive, ce qui est loin de faire consensus dans les autres pays européens. A défaut d'accord, la France serait sous le coup de pénalités pour infraction des règles du marché unique.

Le RN ne précise pas si les pertes de recettes – estimées à 20 milliards d'euros par an – seraient compensées.

Surtout, ces diminutions de TVA auraient un coût prohibitif pour les finances publiques. En profitant à tous les Français sans aucune distinction de richesse et de niveaux de consommation, un taux réduit de

TVA à 5,5% sur les dépenses d'énergie et sur les carburants représenterait un manque à gagner de l'ordre de 11,5 milliards d'euros pour les caisses publiques. De même, la suppression de la TVA sur 100 produits de première nécessité (riz, pâtes, produits hygiéniques pour les femmes, couches pour les bébés, etc.) pourrait coûter entre un tiers et la moitié des recettes du taux réduit actuel, soit entre 6 et 9 milliards d'euros.

Au total, cela priverait les caisses publiques de quelque 20 milliards d'euros et ébranlerait les comptes de la Sécurité sociale et des collectivités locales qui en perçoivent environ la moitié (le Rassemblement national ne précise d'ailleurs pas s'il compensera ces pertes de recettes ni comment). Et ce, sans que les consommateurs soient assurés d'en voir le résultat sur les étiquettes. En effet, le risque est grand qu'une large partie de cette baisse – entre 20% et 40% – soit captée par les producteurs et les distributeurs, qui en profiteront pour augmenter leurs bénéfices plutôt que de réduire les prix. L'exemple de la baisse de la TVA dans la restauration en 2009 l'avait montré. Si on veut soutenir le pouvoir d'achat des familles pauvres, il est plus efficace de verser un chèque énergie aux plus modestes ou d'augmenter les aides sociales. ■ ▶